



Communiqué de presse

Le 06/10/2021

Vélizy-Villacoublay choisit Mutuelle Just pour sa mutuelle communale

Aujourd'hui, à Vélizy-Villacoublay comme ailleurs en France, le constat est le même : de plus en plus de Français renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursé. La période d'incertitude sanitaire que nous traversons doit pourtant nous alerter sur la force de notre système de soins et la nécessité de pouvoir y accéder facilement et à coût modéré. Or, quand on perçoit une petite retraite, que l'on vit une période de chômage prolongée ou que l'on réalise des études dans le supérieur, la problématique est la même. Se soigner coûte cher. Nombreux sont ceux qui renoncent aux soins, faute de complémentaire santé, ou à d'autres choses pour pouvoir souscrire à une complémentaire santé dont les coûts augmentent sans cesse.

Mutualiser pour réduire les coûts de santé

Face à cet état de fait, le maire de Vélizy-Villacoublay et son équipe ont souhaité proposer aux Véliziens qui le souhaitent une mutuelle communale. C'est désormais possible.

Cette mutuelle permet aux Véliziens :

- D'accéder plus facilement à des soins de qualité
- De bénéficier de tarifs avantageux en termes de cotisations par rapport à un contrat classique
- De pouvoir compter sur plusieurs avantages tels que le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € pour chaque ayant-droit, d'un accès gratuit à la téléconsultation médicale...

La Mutuelle Just, le partenaire santé de Vélizy-Villacoublay

Pour mettre en place ce nouveau service, la commune a choisi, en accord avec le Conseil municipal et le CCAS, de convenir d'un partenariat avec la Mutuelle Just, experte de la protection sociale communale.

Pascal Thévenot, maire de Vélizy-Villacoublay : « Une mutuelle pour tous les Véliziens à tarifs négociés, c'était une de mes promesses de campagne des dernières municipales. Je suis ravi que ce soit désormais une réalité avec la mutuelle Just. Offrir de nouveaux services et permettre aux Véliziens de vivre toujours mieux sont des priorités pour moi et mes équipes. »

Accompagner les Véliziens

Pour informer les Véliziens, des réunions publiques sont organisées le jeudi 21 octobre, salle Ariane (1, place de l'Europe) de 18h à 19h30 et de 19h30 à 21h (avec un focus sur la mutuelle étudiante lors de cette seconde réunion).

Pour rencontrer un conseiller ou adhérer, des permanences à l'hôtel de ville sont possibles sur [inscription au 0.809.54.6000](tel:0809546000).